



ATELIER ART ET PARTAGE
Fiche d'inscription aux cours 2025-2026
A retourner à atelierartetpartage@gmail.com



L'Atelier propose des cours de dessin et peinture pendant l'année scolaire et des stages pendant les vacances scolaires.

Les cours s'adressent aux enfants à partir de 6 ans, aux ados et aux adultes, en journée et en soirée. Les débutants comme les plus confirmés sont les bienvenus. Travail avec des petits groupes de 8 élèves maximum.

Large éventail de techniques enseignées, dessin, huile, acrylique, aquarelle ... Tout le matériel est fourni y compris les toiles

Le forfait annuel inclut 30 séances dans l'année. Les cours ont lieu au 13 rue Georges Marcel Burgun à ISSY

L'inscription aux cours de l'Atelier se fait en 3 étapes :

1- Entourer la (ou les) plage horaire souhaitée dans le tableau ci-dessous

Cours 2025-2026	Enfants 6-10 ans	Ados 11-18 ans (cours de 2h)	Adultes (cours de 2h30, sauf mercredi 16h15)		
Lundi			19h30-22h		
Mardi	17h15-19h15 (cours de 2h)	17h15-19h15	10h-12h30	14h15-16h45	19h30-22h
Mercredi	10h30-12h (cours de 1h30)	14h-16h 16h15-18h15 19h30-21h30	16h15 – 18h15 (cours de 2h)		
Jeudi			10h30-13h	14h30-17h	19h30-22h

2- Entourer le mode de paiement choisi (chèques ou virements) dans le tableau ci-dessous. Les IBANs figurent en bas de page

Cours 2025-2026	COURS de 1h30 Enfants 6-10 ans	COURS de 2h Enfants et ADOS (cours en journée)	COURS de 2h ADULTES (mercredi 16h15) et ADOS (cours du soir)	COURS de 2h30 ADULTES
Forfait Annuel	546€	708€	798 €	996€, soit 101€ d'économie
Paiement par chèques	Etablir 3 chèques de 182€ - 1 chèque pour A2P - 2 chèques pour Julie Normand	Etablir 3 chèques de 236€ - 1 chèque pour A2P - 2 chèques pour Julie Normand	Etablir 3 chèques de 266€ - 1 chèque pour A2P - 2 chèques pour Julie Normand	Etablir 3 chèques de 332€ - 1 chèque pour A2P - 2 chèques pour Mme Normand
Paiement par virements	Faire 2 virements de 273€ - le 1 ^{er} à l'inscription pour A2P* - le 2 ^{ème} en janvier pour J. Normand **	Faire 2 virements de 354€ - le 1 ^{er} à l'inscription pour A2P* - le 2 ^{ème} en janvier pour J. Normand **	Faire 2 virements de 399€ - le 1 ^{er} à l'inscription pour A2P* - le 2 ^{ème} en janvier pour J. Normand **	Faire 2 virements de 498€ - le 1 ^{er} à l'inscription pour A2P* - le 2 ^{ème} en janvier pour J. Normand **
Forfait Trimestriel	Non proposé	Non proposé	Non proposé	370€ / trimestre Etablir le chèque ou le virement à l'ordre de A2P à l'inscription

- Le forfait annuel est privilégié. Il inclut 30 séances dans l'année. Les cours sont assurés à partir de 4 inscriptions
- Les chèques seront déposés en octobre, janvier et avril
- Le paiement des cours peut être étalé jusqu'à 4 fois sans frais sur demande

3- Envoyer la fiche d'inscription remplie et les chèques à Didier NORMAND, 2 rue de VANVES, 92130 ISSY (ou mettre en place le 1er virement pour A2P). Aucun chèque n'est déposé avant la reprise des cours

Coordonnées de l'élève Nom et prénom : Date de naissance (enfant) : Tél. mobile : EMAIL (en MAJ) : Adresse :	Coordonnées parent (si l'élève est mineur) Nom et prénom : Tél mobile : EMAIL (en MAJ) : Date et signature
--	---

Atelier Art et Partage (A2P)

13, rue Georges-Marcel BURGUN, 92130 ISSY-LES-MLX

Association loi 1901, n° SIRET 811 490 325 00016

Tél. D Normand 06 7192 3402, Julie 06 6342 5239 et Geneviève 06 2316 4620, E-mail : atelierartetpartage@gmail.com, Site WEB : www.atelierartetpartage.fr,

* IBAN pour A2P : FR76 1820 6001 8865 0253 9952 285

**IBAN pour Julie Normand : FR76 3000 3038 5000 0505 8422 747